

Bonne, duc Lesdiguières, pair et connétable de France, par donation qui lui a été faite par dame Françoise de Bonne, sa fille, *relicte* de Charles de Créqui, maréchal de France, par contrat du 28 mars 1646.

Marie Vignon mourut à Grenoble en 1655. Son testament (10), est du 11 août de cette même année. Elle voulut être inhumée à l'église Sainte-Claire de Grenoble, et fonda de nombreuses œuvres pieuses.

Cette famille se détacha de plus en plus de notre pays, et le 23 avril 1648, François de Lesdiguières, petit-fils du connétable, vendit le château de Pont-d'Ain à Antoine d'Urre, dont l'histoire fera le sujet du chapitre suivant.

Ainsi, le grand nom de Lesdiguières fit briller le château de Pont-d'Ain d'un nouvel éclat pendant près d'un demi-siècle ; toutefois ses jours illustres étaient à jamais passés. Nous allons aborder maintenant une phase plus modeste, il est vrai, mais qui n'est pas sans intérêt, et dont l'étude s'impose pourachever l'œuvre que nous avons commencée.

E. CUAZ.



---

(10) Morin-Pons. *Inventaire des archives Dauphinoises*, p. 259.